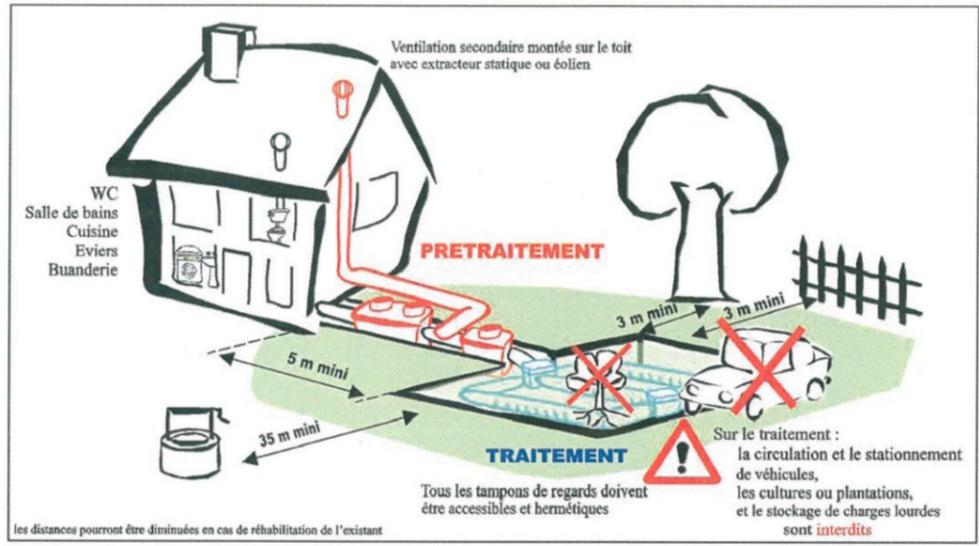


### Exemple d'implantation :



Source SATAA – Conseil Général de la Haute Savoie

### Les impératifs à respecter :

#### Des distances minimales :

- 3 m des limites de parcelle
- 3 m des arbres (distance minimale conseillée)
- 35 m d'un puits ou captage utilisé pour L'alimentation en eau potable (privé ou public)

#### Une distance repère :

- Au-delà de 10 m entre la fosse et l'habitation, prévoir un bac à graisse pour prévenir le colmatage des canalisations d'évacuation des eaux ménagères

#### Le pré-traitement / la ventilation

- un minimum de 3 m<sup>3</sup> pour une fosse toutes eaux
- un espace de 5 m minimum entre les tranchées et l'habitation
- un accès maintenu pour assurer les vidanges
- une double ventilation : une ventilation primaire par prolongement d'une canalisation d'évacuation jusqu'en toiture, une ventilation secondaire avec un extracteur pour extraire les gaz de fermentation de la fosse (connectée sur la fosse ou sur la canalisation de sortie)

#### Références réglementaires

- **arrêté du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012** « Prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif ».
- **DTU 64.1** « Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif »

**Coordonnées – Contacts**  
**Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :**  
**Pour toutes informations :**  
**SPANC Communauté de communes Beauce Loirétaine**  
**Tél. : 02.19.23.00.50 (Mme SAINT GENEST)**  
**Adresse : 345 Chemin des ouches, 45410 Sougy**  
[spanc@cc-beauceuloiraine.fr](mailto:spanc@cc-beauceuloiraine.fr)

**Pour tout projet :**  
**Société SUEZ Eau France (Julien LELOUP)**  
**Tél. : 02 38 89.40.74 - Adresse : 213, Rue du Christ – BP 220 - 45 042 Montargis Cedex**

**SPANC**  
Communauté de communes de la Beauce Loirétaine

**Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif**

Date de la demande : .....

#### Demandeur :

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse actuelle : .....  
 .....  
 Code postal : .....  
 Commune : .....  
 Tél. : .....

#### Lieu d'implantation de la construction :

Lieu dit : .....  
 Commune : .....  
 Nom du lotissement : .....  
 Code postal : .....  
 Section cadastrale : .....  
 N° de parcelle : .....

#### Propriétaire si différent du demandeur :

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse actuelle : .....  
 .....  
 Code postal : .....  
 Commune : .....  
 Tél. : .....

#### Installateur :

Nom, Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Tél. : .....

#### Caractéristiques de la construction :

##### • Cette installation concerne :

- Une construction neuve
- Une transformation ou un agrandissement de locaux
- Autres.....

##### • Caractéristiques de l'habitation

- Habitation individuelle
- Groupe de logement
- Résidence principale
- Autres (préciser l'activité) : .....
- Résidence secondaire

Nombre de Chambres : ..... Nombre d'usagers : .....

##### • Caractéristiques du terrain :

Superficie du terrain : ..... m<sup>2</sup>  
 Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :  
 Faible <5%       moyenne entre 5 et 10 %       forte > 10%

##### • Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages :

Existe-t-il des puits, sources, cours d'eau, retenue, lacs, etc... dans un rayon de **35 m** par rapport aux limites du dispositif d'assainissement (y compris sur terrains mitoyens) ?     Oui     Non  
 Dans le cas de puits ou de source, quelle est l'utilisation de l'eau :  
 Alimentation humaine     alimentation animale     périmètre de protection de captage  
 autres : .....

##### • Destination des eaux pluviales :

- Réseau de surface (fossé, caniveaux....)
- Infiltration sur la parcelle

Rétention (cuve, mare...)

Autre préciser :

### Définition de la filière :

#### Pré-traitement :

- Le dispositif de pré-traitement des eaux usées :
  - Volume de la fosse : m<sup>3</sup>
  - Ventilation prévue :  oui  non
  - Extracteur statique ou éolien :  oui  non
- Est-il prévu un pré-filtre ?  intégré  séparé si séparé, volume L
- Est-il prévu un bac à graisse ?  oui  non si oui, volume L

#### Rappel :

- ❖ **Le projet doit comporter obligatoirement un dispositif de ventilation en sortie de fosse équipé d'un extracteur statique ou éolien.**
- ❖ **Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.**

#### Traitement :

- S'agit-il de :
  - Tranchées d'épandage  
Nombre de tranchées : Longueur totale d'épandage : m
  - Ou  Lit d'épandage de m<sup>2</sup>
  - Ou  Lit filtrant non drainé à flux vertical de m<sup>2</sup>
  - Ou  Tertre d'infiltration de m<sup>2</sup>

❖ **Ces solutions sont à privilégier lorsque la surface disponible de la parcelle est suffisante et lorsque l'aptitude du sol à l'infiltration est satisfaisante**

- Ou  Lit filtrant drainé à flux vertical surface : m<sup>2</sup>
- Ou  Lit filtrant drainé à flux horizontal Largeur : m
- Ou  Lit filtrant à massif de zéolithe surface : m<sup>2</sup>

❖ **Ces solutions sont à privilégier dans le cas de sols à faible perméabilité et/ou de faible épaisseur.**

Si aucune des solutions précédentes n'est possible, des solutions exceptionnelles peuvent être autorisées dans le cas d'une réhabilitation.

Indiquer la raison pour laquelle les solutions précédentes sont impossibles : .....

.....

Indiquer la solution exceptionnelle proposée et son dimensionnement : .....

.....

### Rejet sur une parcelle tiers :

- Si le rejet s'effectue sur une parcelle tiers, joindre obligatoirement une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu.
- Si le rejet s'effectue par puits d'infiltration, joindre obligatoirement l'autorisation de la Collectivité.

### Documents à joindre obligatoirement à la demande et à retourner à la CCBL :

- Plan de situation (extrait du cadastre avec n° de parcelle, n° de section) au 1/10 000.
- Plan parcellaire au 1/2000.
- Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 avec :
  - La position de l'habitation
  - La position des différents dispositifs constituant l'installation d'assainissement et les distances par rapport aux habitations voisines, aux limites de propriétés
  - L'emplacement des puits, sources, ruisseaux....
  - La pente du terrain
- Le rapport d'étude de sol à la parcelle
- Une copie de l'autorisation de déversement dans le cas de rejet superficiel en domaine privé
- Une copie de l'autorisation préfectorale si le rejet s'effectue par puits d'infiltration

**En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être réalisée sans l'acceptation du dossier par le SPANC selon l'avis technique De SUEZ Eau France (prestataire de la Communauté de Communes)**

### Engagement du demandeur :

Je soussigné.....m'engage :

- avoir pris connaissance et accepter le règlement du SPANC
- à réaliser les travaux d'assainissement conformément aux règles de l'art et à la réglementation technique en vigueur et après avis favorable de la Collectivité (contrôle de conception)
- à informer le Service de SUEZ Eau France dès le démarrage des travaux en vue de la vérification technique avant remblaiement des ouvrages, (contrôle de réalisation)
- à assurer le bon fonctionnement de mon installation en respectant les règles d'utilisation et d'entretien.
- à m'acquitter du coût des prestations de contrôle conformément au bordereau des prix annexé à la présente demande
  - Contrôle de conception
  - Contrôle de réalisation (fait lors des travaux)

A .....

le .....

Signature du demandeur